

21 rue Gustave Mathieu
58000 NEVERS

Objet : Informations sur le pèlerinage
à LOURDES du 2 au 7 août 2021

Nevers, le 2 juin 2021

Chère Pèlerine, Cher Pèlerin,

A ce jour (2 juin 2021), les autorités gouvernementales sanitaires et le Sanctuaire de Lourdes ne vous obligeront pas à détenir un pass sanitaire.

Pour autant nous vous conseillons pour votre santé et celle des autres :

- **D'avoir été vacciné depuis plus de quinze jours avant la date de départ**
- **OU de faire un test PCR ou antigénique avant le départ en respectant les délais**
- **Les gestes barrières devront être appliqués durant tout le pèlerinage**

Aucun contrôle ne sera effectué avant le départ, nous comptons sur vous et votre altruisme.

Votre voyage en autocar et votre séjour à Lourdes se dérouleront comme suit :

- **Vous devez être autonome, pouvant marcher environ 8 kms dans la journée.**
- **Aucun service médical ne sera assuré par l'Hospitalité Nivernaise.**
- **Il n'y aura pas de fauteuils roulants.**
Aucune place n'a été réservée à l'Accueil Notre-Dame. Vous devrez **loger en hôtel.**
- **Vous porterez un masque chirurgical durant l'ensemble du voyage sauf pour le repas.**
- **Vous prévoirez un stock d'une vingtaine de masques chirurgicaux.**
Nous vous conseillons d'en changer 3 fois par jour : matinée, après-midi et soirée.
- **Les toilettes du car (si elles sont ouvertes) devront être désinfectées après chaque passage par la personne elle-même.**
- **Vous devrez apporter votre pique-nique et vous déjeunerez sur une aire de repos.**

A l'arrivée à Lourdes, votre hôtel aura désinfecté votre chambre.

Certains hôtels ne feront aucun ménage durant votre séjour par précaution sanitaire.

Nous vous conseillons les **chambres particulières**, sauf si vous logez habituellement ensemble.

Pour les **pèlerins qui souhaiteraient loger dans la même chambre avec un (e) ami**, nous vous demanderons une **lettre d'acceptation de cette situation**.

Vous choisirez votre place pour les repas et elle sera la même pour l'ensemble du séjour.

Si vous êtes cas contact, vous devrez vous isoler le nombre de jours qui sera prévu à cette date.
Les jours supplémentaires et le retour seront à votre charge.

Si vous êtes testé positif sans hospitalisation, vous devrez vous isoler le nombre de jours qui sera prévu à cette date.

Les jours supplémentaires et le retour seront à votre charge.

Si vous êtes testé positif avec hospitalisation, la sécurité sociale, votre mutuelle vous prendra en charge ainsi que la mutuelle Saint-Christophe si besoin.

Pour les célébrations, réunions..., vous appliquerez les jauges prévues par le sanctuaire et respecterez les gestes sanitaires.

Le retour sera identique à l'aller. Votre hôtel vous fournira un panier-repas pour le déjeuner.

Le Directeur



Père Pierre-Henri Desprairies

Le Directeur-Adjoint



Jean-François Bourçon

Le Président
de l'Hospitalité Nivernaise
Notre-Dame de Lourdes



Bruno Rétif